



Déclaration des élu.e.s CGT au CTP **Une rentrée sous haute-tension** **Pour notre pouvoir de vivre dignement !**

Le 20 septembre 2022

En cette rentrée 2022, Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale, nous souhaitons vous alerter sur la situation économique et sociale des agents publics.

Alors qu'en 2021, **70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, soit 15 % de plus en un an**, l'augmentation de 3,5 % du point d'indice pour une rémunération de 1 500 € net, n'est que de 50 € pour les agents territoriaux.

Une revalorisation ridicule de 3,5 % de la valeur du point d'indice au regard d'une inflation dépassant largement les 6,5 %, c'est une véritable provocation et un mépris sans nom considérant de plus :

- une perte de salaire de l'ordre de 15 % depuis 2010,
- des sous-effectifs permanents,
- des manques de moyens pour exercer nos missions d'où, des conditions de travail dégradées,
- un recours accru aux contractuel-les,
- et pour couronner le tout : la destruction programmée du statut de la Fonction publique par la loi Dussopt du 6 août 2019.

On voit bien pour QUI est l'abondance alors que la paupérisation des agents publics se poursuit encore et toujours.

Tous les services à la population subissent les conséquences du désengagement de l'État. La santé, l'éducation, le secteur social et médico-social, les services départementaux d'incendie et de secours font malheureusement l'actualité, mais toutes les autres missions de services publics dans les mairies, les départements et les régions subissent également le résultat des politiques menées depuis des dizaines d'années, aggravées par la politique de ce Président de la République et de son gouvernement.

La stagnation des carrières est, elle aussi, flagrante. La situation actuelle de tassement des carrières est le fruit des choix des mesurette catégorielles. Celles-ci créent des inégalités et de fait un ralentissement de l'évolution des carrières.

La seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics est bien l'augmentation conséquente du point d'indice immédiate de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années.

A la Région Occitanie, les agents régionaux de la filière technique attendent aussi de leur employeur régional la mise en place du RIFSEEP voté par la CP du 13 juillet 2022. **La CGT demande que la totalité du RIFSEEP soit appliquée dès 2022, pas en 2024 !**

Déjà des actions ont eu lieu depuis le début du mois de septembre. C'est en ce sens et forte de toutes ces actions que la fédération CGT des Services publics et la CGT Région Occitanie appellent l'ensemble des salariés, agents publics, fonctionnaires, à participer massivement à **la journée de grève et de mobilisations le 29 septembre** pour exiger toutes et tous ensemble, le même jour :

- **10 % de temps de travail en moins ;**
- **10 % d'effectif en plus ;**
- **10 % d'augmentation indiciaire et salariale ;**
- **10 % de temps de formation ;**
- **L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique.**

Les élu.e.s CGT au Comité Technique Paritaire

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr